

RELIURE À PLATS ARTICULÉS – 9 ET 10 DÉCEMBRE 2023

OBJECTIF : Découvrir une nouvelle technique : la reliure à plats articulés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser un emboîtement à plats articulés.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (1^{ère} année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 230 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir 10€ pour les fournitures apportées par le formateur

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge : 45€ de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Inspirée de la technique transmise par Antonio Perez Noriega, cette manière de travailler les plats permet de jouer avec les bandes de carton pour créer une souplesse plus ou moins forte et de créer des motifs en jouant avec leurs largeurs.

Elle peut s'adapter à différentes structures de reliure : reliure traditionnelle sur ficelles, bradel sur rubans ou encore emboîtement.

En stage, on réalisera une reliure articulée plein cuir sur la base d'un emboîtement.

Cette réalisation allie technique et créativité.

A APPORTER

Outils : petit matériel de reliure ; tablier ; deux pots vides pour la colle ; pinces.

Autres : un livre d'un format maximum conseillé de 18 x 25 cm. Livre cousu et dos encollé (couture sur onglets acceptée). Gardes couleur prêtes : coupées un peu plus grand que le livre (0,5 cm tout autour) et contrecollées sur du papier bouffant.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – HÉLÈNE LIMOUSIN

Relieur expérimenté, titulaire du CAP « Arts de la reliure », d'un DMA en reliure et Maître artisan en métier d'art.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUÉS DU VÉSINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations

.